

Communiqué de presse
Lyon, le 6 septembre 2024

TIERS-LIEU DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA VILLE DE LYON LANCE UN APPEL À PROJET POUR LE SITE NEYRET

Située au cœur des Pentes de la Croix-Rousse, l'ancienne École des Beaux-Arts de la rue Neyret, dit « site Neyret » est un bâtiment monumental et emblématique de 6 000 m². En 2020, la Ville de Lyon a fait le souhait de le conserver en lui redonnant une destination d'intérêt collectif. Ainsi, des travaux de rénovation de grande ampleur y seront prochainement réalisés. Outre l'installation du Service Archéologique de la Ville de Lyon (SAVL), la Ville de Lyon entend proposer des activités en lien avec la transition écologique, dont l'« école de la résilience » et un tiers-lieu. Après une phase d'études et de concertation, la Ville de Lyon lance un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion et l'animation de ce pôle d'activités sur la transition écologique, pouvant inclure des espaces de travail, d'expérimentations, de création, de rencontre et de convivialité. L'objectif est de créer un tiers-lieu dédié au faire ensemble, ouvert à des initiatives entrepreneuriales, associatives et citoyennes.

Le nouveau projet du site Neyret (Lyon 1^{er})

Dessiné par l'architecte **Paul Bellemain**, le bâtiment actuel a été construit entre 1953 et 1958 sur l'ancienne caserne du Bon Pasteur pour accueillir l'École de dessin, devenue l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon. En recul par rapport à l'alignement de la rue Neyret, surplombant l'Amphithéâtre des Trois Gaules, le site marque le paysage lyonnais par son



architecture et sa taille. Le bâtiment joue avec le fort dénivelé de la colline de la Croix-Rousse et se compose d'un corps central et deux ailes latérales symétriques.

Lors du déménagement de l'École des Beaux-Arts en 2007 sur le site des Subsistances, le bâtiment a été désaffecté, puis partiellement occupé par le Service Archéologique de la Ville

Contact presse

Ville de Lyon : Léa PUGNIET – lea.pugniyet@mairie-lyon.fr – tel. 06 79 70 30 34

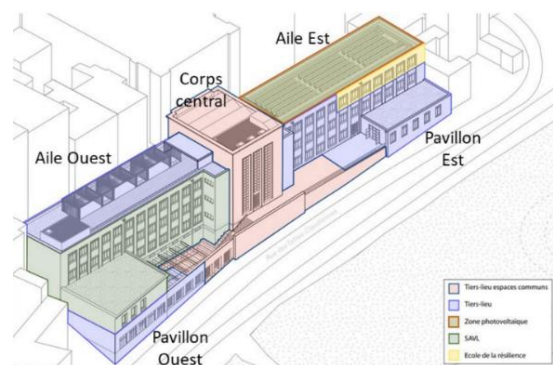
de Lyon à titre provisoire. Toutefois, du fait de son inoccupation, le site ne peut plus accueillir aujourd'hui du public et les étages ont subi une importante dégradation.

Attachée à la préservation et à la valorisation du patrimoine, la nouvelle équipe municipale a décidé en 2020 d'engager des travaux lourds de réhabilitation à hauteur de 15 millions d'euros, incluant l'amélioration thermique et la réhabilitation du clos-couvert, l'accessibilité et la mise en sécurité de la totalité du bâtiment. Le projet prévoit également l'aménagement de l'aile Ouest pour y installer le Service Archéologique, la rénovation du corps central pour des activités mutualisées et la livraison de locaux bruts en attente d'aménagement pour les zones destinées à la future « école de la résilience » et « du tiers-lieu de la transition écologique ».

À terme, le bâtiment accueillera donc trois entités et un corps central en usage partagé :

- **Le Service Archéologique de la Ville de Lyon** sur une grande partie de l'aile ouest

- **L'école de la résilience**, plateforme co-construite de savoirs, de débats publics et de formation et d'expérimentations sociales et économiques en faveur de la transition écologique et solidaire, articulant des initiatives académiques, associatives, institutionnelles et entrepreneuriales sur 270 m² environ au 3^e étage de l'aile Est



- **Un « tiers-lieu de la transition écologique »** sur le reste du bâtiment (dans les trois niveaux de l'aile Est et le premier niveau du pavillon Ouest ainsi que les quatre niveaux du corps central avec au 3^e étage) avec un accès direct sur le toit terrasse panoramique. La totalité des surfaces utiles est d'environ 2500 m². A noter que le preneur aura la gestion des 3 terrasses extérieures du site :
 - o au rez-de-jardin, en connexion directe avec la rue des Tables Claudiennes, un espace ombragé sous une pergola,
 - o au rez-de-chaussée, un espace extérieur en connexion directe avec le pavillon Est et le corps central,
 - o et le toit-terrasse situé sur l'aile Ouest, dominant véritablement la ville et offrant des perspectives sur l'ensemble du site UNESCO.

Contact presse

Ville de Lyon : Léa PUGNIET – lea.pugniat@mairie-lyon.fr – tel. 06 79 70 30 34

Communiqué de presse

Lyon, le 6 septembre 2024

« Le projet de réhabilitation du site Neyret en lieu phare de la transition écologique vise à répondre à un enjeu double : réhabiliter un bâtiment semi-vacant à la hauteur de l'urgence climatique et placer l'inclusion sociale et la justice sociale au centre de nos préoccupations. Le maintien du service archéologique et l'arrivée d'un tiers-lieu dédié à la transition écologique permettra à ce site emblématique d'établir un lien fort entre le passé et l'avenir et de faire monter en compétences les acteurs locaux sur les sujets de la transition écologique et solidaire. » - Sylvain GODINOT – Adjoint délégué à la Transition écologique et au patrimoine.

L'Appel à projet pour un tiers-lieu de la transition écologique

Lauréate de l'appel à projet européen « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes », la Ville de Lyon a lancé le programme « Lyon 2030 : Inspirons le changement » afin de fédérer les acteurs et partenaires locaux du territoire autour de la transition écologique. **En lien avec la démarche "Lyon 2030", la Ville de Lyon souhaite faire du site Neyret un lieu phare dédié à la transition écologique, ouvert à l'ensemble des Lyonnaises et des Lyonnais** avec un tiers-lieu dédié à l'expérimentation, au faire ensemble, au débat, à la création et à la formation sur les enjeux écologiques (habitat, santé, alimentation, énergie...).

Le site Neyret est envisagé comme un espace ressource destiné à favoriser l'émergence des initiatives publiques, privées, citoyennes et associatives. Dans ses activités proposées, le preneur devra tenir compte des résultats de la concertation citoyenne réalisée en 2023 dans le cadre de la démarche « réinvestir les lieux », et de la programmation « hors les murs » qui sera développée à partir de l'automne 2024.

Le site fera l'objet d'une convention d'occupation temporaire du domaine public. Les porteurs de projets intéressés devront remettre un **dossier de candidature avant le 6 décembre 2024 18 heures**. Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet de la Ville de Lyon. Le projet lauréat sera désigné au cours du 2^e trimestre 2025.

Contact presse

Ville de Lyon : Léa PUGNIET – lea.pugniot@mairie-lyon.fr – tel. 06 79 70 30 34